

PREFETE DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Moulins, le - 5 JUL. 2018

La Préfète de l'Allier

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK
Tél : 04 70 48 33 70
yousef.taoufik@allier.gouv.fr

à

Monsieur le Président le Conseil Départemental de
l'Allier

Mesdames Messieurs les Maires des communes de
l'Allier

Mesdames Messieurs les Présidents des EPCI du
Département de l'Allier

Mesdames les Sous-Préfètes des arrondissements de
Vichy et Montluçon (en communication)

Circulaire n° : 47 / 2018

Objet : Mise en ligne des modalités de calcul des différentes dotations de l'État perçues par les collectivités du Département de l'Allier en 2018.

Suite aux notifications des dotations de l'État auxquelles vos collectivités ont pu prétendre en 2018, j'ai l'honneur de vous préciser que vous trouverez, pour votre complète information, sur le site internet des services de l'État dans l'Allier, l'ensemble des modalités de calcul et de répartition de chacune des dotations suivantes :

- Dotation Nationale de Péréquation,
- Dotation de Solidarité Rurale,
- Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale,
- Dotation Globale de Fonctionnement des départements,
- Dotation Globale de Fonctionnement - Dotation Forfaitaire des communes,
- Dotation Globale de Fonctionnement des EPCI :
 - Dotation de compensation,
 - Dotation d'intercommunalité.

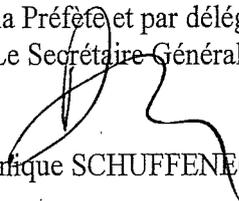
Je vous invite à vous rendre dans la rubrique « politiques publiques - relations avec les collectivités territoriales – finances locales – les dotations » via le lien suivant :

<http://www.allier.gouv.fr/les-dotations-a1202.html>

Les fiches DGF revenant à vos collectivités vous sont transmises par courrier. Les lexiques concernant les fiches DGF des communes et des EPCI sont mis en ligne à l'adresse indiquée ci-dessus.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Dominique SCHUFFENECKER